



Cofinancé par
l'Union européenne



Projet « Justement - Un meilleur accès à la justice pour les personnes vulnérables » réf. NEAR-TS/2022/440710

Termes de référence

Pour le recrutement de 3 consultants autonomes ou cabinet d'experts pour la réalisation de 3 formations pour les acteurs locaux (opérateurs d'OSC spécialisés dans le soutien aux personnes vulnérables, avocats, travailleurs sociaux, policiers et agents de sûreté des cellules des mineurs) sur la justice juvénile au Maroc et la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant, les dispositifs nationaux et internationaux de protection des personnes migrantes demandeuses d'asile et victimes de traite et la prise en charge et la protection des femmes victimes de violence (FVV)

1- Présentation

Progettomondo est une ONG italienne de volontariat national et international constituée en 1966 et ayant son siège à Vérone, Italie. Au Maroc, Progettomondo est active depuis 2001 et est basée à Beni Mellal et à Rabat. Progettomondo est spécialisée en justice et pratiques restauratives, défense et promotion des droits des individus vulnérables (y compris personnes privées de liberté et personnes migrantes), ainsi que dans le renforcement des compétences des Organisations de la société civile.

L'association Adala « pour le droit à un procès équitable » est spécialisée dans le domaine de l'accès à la justice, dans la protection juridique des personnes vulnérables, dans la réalisation de campagnes nationales et internationales de communication et de plaidoyer en faveur de la réforme du système judiciaire et pénal avec un focus sur les droits des femmes et des mineurs en conflit avec la loi, et dans la création de cliniques juridiques.

2- Contexte du projet

A partir de juillet 2023, le projet **Justement – Un meilleur accès à la justice pour les personnes vulnérables**, cofinancé par l'Union européenne, est mis en œuvre par Progettomondo et l'association Adala « pour le droit à un procès équitable », en partenariat avec la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR), la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi – Rabat et l'Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal. L'objectif de l'action est de promouvoir la défense des droits de l'homme et le renforcement des libertés fondamentales ainsi que de l'Etat de droit et de la démocratie au Maroc à travers un meilleur accès à la justice des groupes vulnérables. Justement vise à mettre en réseau et renforcer les compétences des acteurs judiciaires, institutionnels et des organisations de la société civile pour améliorer la qualité de la défense des personnes marginalisées vulnérables et le plaidoyer de leurs droits en tant qu'acteurs de la bonne gouvernance et du développement.

Le projet se développe sur deux axes principaux qui portent a) sur la mise en réseau et le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, judiciaires et de la société civile impliqués à différents niveaux dans le domaine de la justice afin d'élaborer des stratégies communes pour faire face aux défaillances du système de justice et renforcer le plaidoyer des droits des catégories les plus vulnérables ; b) sur l'opérationnalisation des nouveaux services de proximité d'accès à la justice visant l'autonomisation juridique des groupes vulnérables à travers l'offre d'information juridique, l'orientation, l'accompagnement et l'assistance légale.

3- Objectif général de la prestation

Le but de cette prestation est le renforcement des connaissances des acteurs locaux (policiers et agents de sûreté des cellules des mineurs, avocats, travailleurs sociaux, opérateurs des associations d'assistance et d'aide aux victimes etc.) sur les thématiques suivantes : 1. La justice juvénile au Maroc et la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant ; 2. Les dispositifs nationaux et internationaux de protection des personnes migrantes demandeuses d'asile et victimes de traite ; 3. La prise en charge et la protection des FVV.

En particulier, le cycle de formation vise à renforcer les compétences en matière d'assistance, de protection et de prise en charge des victimes de violations des droits, ainsi que de mise à jour par rapport

aux standards internationaux des Droits Humains et de diminution de l'écart entre théorie et application effective des dispositions de protection des groupes vulnérables.

4- Résultats attendus

À l'issue de la prestation, les participant.e.s doivent être capables de maîtriser les thèmes suivants :

Module 1 : La justice juvénile au Maroc et la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant (assuré par l'expert/e en justice juvénile)

- Le système judiciaire et les projets de réforme : la protection de l'enfant et la nécessité de privilégier le bien-être par rapport à la punition ;
- Bonnes pratiques pour protéger les enfants en conflit avec la loi contre les déviations ;
- Les mesures alternatives à l'incarcération, la détention en tant que dernier recours et les possibilités offertes par les réformes législatives en cours ;
- L'importance de favoriser une prise en charge individualisée des enfants en conflit avec la loi et les possibilités offertes par le système de protection actuel et en évolution ;
- Les dysfonctionnements des centres de protection de l'enfance et des centres de réforme et d'éducation : les solutions possibles et les innovations offertes par la réforme globale du secteur ;
- L'importance de l'approche multidisciplinaire dans la prise en charge des enfants en conflit avec la loi et l'implication conjointe des avocats, éducateurs, délégués chargés de la liberté surveillée et agents de sécurité des cellules des mineurs.

Durée prévue : 1 journée

Module 2 : Les dispositifs nationaux et internationaux de protection des personnes migrantes demandeuses d'asile et victimes de traite (assuré par l'expert/e en migration)

- Les droits des personnes migrantes demandeuses d'asile en conformité avec les conventions internationales et la législation nationale ;
- Le système d'asile au Maroc et les principes de la protection internationale (droit de demander asile, non-refoulement, non-discrimination, etc, et canaux pour en exiger l'application) ;
- Les institutions, étatiques et non, et leur rôle et obligations (fonctionnement, démarche à suivre, système d'acteurs) ;
- Les droits de personnes en situation de vulnérabilité conformément aux conventions internationales et nationales ;
- Cadre normatif relatif aux victimes de traite, leur identification et orientation, et mécanismes de protection.

Durée prévue : 1 journée

Module 3 : La prise en charge et la protection des femmes victimes de violence (FVV) (assuré par l'expert/e en prise en charge des FVV)

- Le cadre normatif en vigueur avec un accent sur la Réforme Moudawana et la loi 103-13 et son décret d'application (2018) pour la protection aux femmes survivantes ;
- La violence basée sur le genre (VBG) et ses liens avec les stéréotypes et préjugés sexistes ;
- Le contexte conjugal et familial comme un lieu de violence et ses augmentations à la suite du confinement ;
- Le traitement des cas particulier des filles mineures victimes de violence ;
- Les obstacles à la plainte et à y donner suite ;
- Le rôle des assistants sociaux dans la réalisation des enquêtes ;
- La prise en charge multidisciplinaire spécifique pour chacun des différents types de violence (physique, psychologique, économique, etc.) ;
- L'importance de créer de centres d'hébergement pour les FVV et de mettre de places à disposition via le financement d'Espaces Multifonctionnels (EMF).

Durée prévue : 1 journée

5- Public cible

La formation objet de la prestation ciblera les principales parties prenantes des deux régions d'intervention :

- 20 opérateurs d'OSC spécialisés dans le soutien aux personnes vulnérables ;
- 20 avocats des Barreaux de Beni Mellal et de Rabat ;
- 16 travailleurs sociaux ;
- 12 policiers et agents de sureté des cellules des mineurs.

Les bénéficiaires seront subdivisés en 2 groupes (chacun composé d'environ 34 personnes).

6- Lieu de la formation

Le cycle de formation se déroulera en présentiel dans les villes de Beni Mellal et Rabat (3 modules pour chaque ville).

7- Approche méthodologique

La/la/les formateur/rice.s devra/ont :

- Adopter une méthode pédagogique basée sur l'action, avec des mises en situation ou les aspects normatifs soient traités sur la base de cas concrets et d'exemples pratiques ;
- Utiliser une animation dynamique qui permettra d'avoir une participation active des participant.e.s en faisant appel à la réflexion, à l'initiative et à la motivation ;
- Adopter une démarche active centrée sur une approche participative basée sur simulations et travaux de groupe en travaillant sur les problématiques rencontrées par les participant.e.s dans leur vie professionnelle quotidienne, afin de rendre la formation opérationnelle et que la théorie ne reste pas abstraite .

8- Consistance de la prestation

La/le/les formateur/rice.s devra/ont :

- Elaborer une note méthodologique et conceptuelle décrivant la méthodologie pour l'organisation et le déroulement de la formation ;
- Participer à une réunion de cadrage de la prestation avec la Coordinatrice du projet Justement ;
- Animer la formation au profit des acteurs locaux dans le domaine de la justice ;
- Rédiger le rapport de formation et les autres documents requis.

9- Livrables attendus

A la fin de la mission, le/la/les formateurs/rice.s devra/ont fournir :

- Les fiches d'évaluation des participant.e.s produites à l'aide d'un questionnaire sur les compétences à administrer avant et après la formation ;
- Les listes de présence ;
- Les outils de gestion des séances de formation en arabe et en français ;
- Le rapport final de la formation en français, y compris le programme de la formation, le déroulement de la formation, l'évaluation des acquis et de satisfaction, un résumé des échanges du groupe, des recommandations, des photos, documents et support utilisés lors de la formation.

Le/la/les formateur/rice.s s'engage/ent à remettre le rapport final dans un délai de 5 jours ouvrables après la formation et à y inclure les commentaires communiqués par Progettomondo Maroc et l'association Adala « pour le droit à un procès équitable ».

10- Chronogramme

Comme spécifié dans la section 6 ci-dessus, chaque module de formation se déroulera à la fois à Beni Mellal et à Rabat, pour un total de 6 jours de formation.

Il est prévu de réaliser la formation en janvier 2024 (au plus tard en février 2024), sur trois jours consécutifs pour chaque zone d'intervention.

Le calendrier pourra être modifié, par accord entre les parties, en fonction des besoins mutuels et pour répondre à des nécessités non prévisibles au moment de la planification de l'activité.

11- Profil recherché et compétences requises

La/le/les formateur/rice.s de préférence devra/ont posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Formation universitaire (BAC + 5) en sciences juridiques, sociales et tous parcours équivalent. La compétence en accompagnement juridique et social sera un atout.
- Une expertise d'au moins trois ans dans les domaines de la justice juvénile (pour le premier module), de la protection de migrants, demandeurs d'asile et victimes de traite (pour le deuxième module) et de la prise en charge et la protection des femmes victimes de violences (pour le troisième module) ;
- Une connaissance approfondie des lois et des réglementations nationales et internationales liées à chaque domaine ;
- De bonnes compétences en communication et en pédagogie ;

- Une bonne expérience dans le domaine de l’animation/réalisation des formations ;
- Une bonne connaissance des Droits Humains ;
- Une excellente maîtrise de l’arabe et français (à oral comme à l’écrit) ;
- Capacité à gérer le feedback et les critiques ;
- Capacités d’interagir en équipe et d’être proactif.

12- Modalités de remise des candidatures

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature, en envoyant les documents suivants :

- Une **offre technique** décrivant en détail les modalités de réalisation de la prestation. Cette description portera sur un aperçu assez détaillé du contenu de la formation, précisant, pour chaque module, les sujets qui seront effectivement couverts afin d'assurer la correspondance avec la description de la section 4 des TDR. Il sera également nécessaire de faire référence à la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs, en donnant des exemples pratiques des travaux de groupe et des simulations proposés, et en justifiant la pertinence méthodologique. Une attention particulière doit être accordée au *timing* des sujets afin de garantir la durée prévue de chaque module.
- Un **Curriculum Vitae** détaillé mettant en évidence les expériences et qualifications pertinentes dans les champs couverts pour chaque module de formation et les références professionnelles pour des prestations similaires, avec l’indication de deux références.
- Une **proposition financière** (en TTC) exprimée sous la forme d’un montant forfaitaire tout compris en MAD.

Le dossier complet de candidature devra être transmis par mail avec pour objet **Cycles de formations des acteurs locaux – Projet « Justement »**, en même temps aux adresses suivantes :

- marocco.inguaggiato@progettomondo.org ;
- m.bouizgar.justice@gmail.com.

Il est possible de postuler pour l'ensemble du cycle de formation, pour un seul module ou pour une partie du cycle, sur la base des compétences techniques du/de la formateur/rice. Les bureaux d'études sont invités à transmettre les CV des formateurs/rices qu'ils proposent pour la ou les formations. Veuillez mentionner dans les dossiers la ou les formations pour lesquelles vous postulez.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **22 janvier 2024** à 24 heures du Maroc au plus tard.

13- Budget prévu et traitement économique

Le budget total disponible est d’environ 29.295 MAD pour l’ensemble du cycle de formation.

Le traitement économique fera l’objet d’un accord entre le/la/les formateur/rice.s et l’ONG Progettomondo.

14- Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées globalement sur la base d'une pondération 80/20 entre l'offre technique/CV et le prix.

En ce qui concerne l'offre technique et le curriculum, les critères suivants seront pris en compte :

- A. Compétences techniques sectorielles sur les sujets abordés dans le module de formation : de 0 à 25 points ;
- B. Pertinence de la note méthodologique et des thèmes abordés dans chaque module : de 0 à 20 points (au sein de chaque module, les propositions thématiques supplémentaires seront également évaluées positivement, à condition qu'elles soient justifiées et qu'elles s'inscrivent dans le cadre du thème principal) : de 0 à 25 points.
- C. Pertinence des outils proposés pour encourager la participation, stimuler la réflexion et encourager une approche théorique et pratique : de 0 à 15 points ;
- D. Expérience précédente dans la réalisation d'activités similaires : de 0 à 20 points ;
- E. Pertinence du timing proposé pour l'organisation du/des module.s de formation : de 0 à 10 points ;
- F. Pertinence du chronogramme : de 0 à 5 points.

Les offres seront évaluées par un comité composé de représentants de Progettomondo et Adala.